



COMPTE-RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION SFPO DU 3 JUILLET 2018

Présents :

Frédéric PINGUET (FP), Jean-François TOURNAMILLE (JFT), Isabelle MADELAINE (IM), Christophe BARDIN (CB), Bertrand POURROY (BP), Danielle PREBAY (DP), Patrick TILLEUL (PT), Catherine RIOUFOUL (CR), Diane BRAGUER (DB), François LEMARE (FL), Jean VIGNERON (JV), Alain ASTIER (AA), Mickaël DAOUPHARS (MD), Françoise BLANC-LEGER (FLL), Jean-François LATOUR (JFL), Céline CAZEAUX (Secrétaire SFPO).

Excusés :

Catherine OLLIVIER (CO), Benjamin BERTRAND (BB)

Ordre du jour :

1. Approbation du précédent Compte rendu - F Pinguet
2. Etat financier au 31 juin 2018 : JF Tournamille
3. Journée St Louis 2018 - bilan : I Madelaine - F Pinguet
4. Congrès SFPO 2019 : F Pinguet – JF Tournamille – F Lemare – B Pourroy
5. Agrément SFPO DPC : point – C Bardin
6. Fiches formes orales : JF Tournamille – B Bertrand
7. Essai DROP : C Riouffol
8. Actions internationales – congrès octobre 2018 : A Astier – M Daouphars
9. Masterclass 2018 : bilan - J Vigneron – A Astier
10. Dossier CNHIM - I Madelaine
11. Référentiels 2018/2019 V2 : I Madelaine – J Vigneron – D Prebay – F Lemare – JF Tournamille
12. Bourses 2018 : A Astier – F Pinguet
13. EJOP : A Astier
14. Oncodisp – F Lemare
15. Questions diverses

La séance débute à 9h40.

1. Approbation du précédent Compte rendu

FP présente le compte-rendu du CA du 23 janvier 2018. Les membres du bureau l'approuvent à l'unanimité.

2. Etat financier au 30 juin 2018



Le compte de la cité de Nantes est soldé. Il y a un bénéfice de 150 000 € sur 2018.

Le compte bancaire était de 120 000 € début 2018. Il est de 213 000 € au 02/07/18. JFT précise que :

- L'acompte du congrès 2019 n'a pas encore été versé (40 000 €)
- La journée St Louis n'a pas encore réglée.

JFT propose de basculer les liquidités du livret sur un bon de caisse. Il précise que la SFPO nécessite 50 000 € de frais de fonctionnement annuel. Il propose de bloquer 50 000 € sur un bon de caisse. Cette décision est adoptée à l'unanimité.

JFT indique les actions qui vont ramener de l'argent : oncothériaque et la formation continue.

CB propose de demander des aides financières européennes. JFT précise que ces aides sont attribuées à des bureaux permanents (ce qui n'est pas le cas de la SFPO qui est une association où il n'y a aucun salarié).

Pour les formations, il est proposé de créer une société détachée de la SFPO. AA et CB se proposent de récupérer un devis auprès de cabinets juridiques pour monter une structure.

JFT indique que le bilan 2017 n'a aucune particularité : les cotisations ont augmenté en 2017 avec le congrès et un workshop a été provisionné sur 2017.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

Site Internet et communication

Suite au courrier qu'a envoyé JFT à Jean-Baptiste BEJOT (JBB) de la société ERUDITIO, ce-dernier a résolu un certain nombre de problèmes. Malgré tout, on constate que la société ERUDITIO est trop petite pour s'occuper de la gestion de la SFPO et cela pourrait amener la SFPO à ne plus être référencée sur Internet.

Il y a un problème majeur de la page d'accueil qui n'a pas changé depuis 5 ans (le mot du président est toujours identique.)

JFT a sollicité une web agency : Baï Bao qui a réalisé gratuitement un audit du site Internet. Cette agence possède un outil pour supprimer définitivement les virus. En une semaine, ils ont réussi à éradiquer totalement le virus qui se trouvait sur le site depuis plusieurs mois. Cette prestation a coûté 800 €.

Le 15 mai Baï Bao, JBB et JFT se sont réunis. Il en est ressorti que Baï Bao va reprendre le site Internet et Oncolien (pour l'instant le devis propose une refonte du site et d'Oncolien pour 30 000 € +3600 € de maintenance annuelle HT). JBB garderait la communication pour l'événementiel. Aujourd'hui JBB facture une maintenance de 6 500 €. Est convenu par l'ensemble du bureau que le



devis sera validé s'il est baissé de 20% (soit 30 000 € pour l'ensemble).

JFT précise que la société Baï Bao propose des dead line et sera en mesure de finir les 2 sites pour l'échéance du 20 novembre, journée de St Louis.

Film DROP

Ce film s'inspire des vidéos Oncolien avec la création de personnages. Cette idée vient d'une société de Marianne JAULIN. Ces personnages sont créés spécialement pour la SFPO. Ce sont des « Swalloz ». Ils vont expliquer ce qu'il faut faire dans la procédure DROP. On peut donc créer des personnages hospitaliers (infirmière, médecin...) mais aussi patients. Ce film peut combiner des personnes filmées avec des personnages animés. Le coût du film est de 4-5 000 € et la création de l'univers swalloz 2-3 000 €. Ce film est à destination des pharmaciens d'officine : il propose un modèle de l'entretien patient-pharmacien. Son but est de simplifier l'information.

JFT précise qu'il est tout à fait possible d'adapter ce film pour les autres supports de communication de la SFPO qui a l'exclusivité des personnages.

La création du film DROP est adoptée à l'unanimité. CR propose qu'avant chaque validation de personnage, les membres du bureau donnent leur avis.

JFT propose un outil qui combine tous les calculateurs à faire faire par Baï Bao. IM suggère de récupérer toutes les données chiffrées des personnes qui se connectent en leur demandant d'envoyer à la SFPO leur simulation. Ainsi, on pourra trier les données, par la suite, par nombre de centre. Cette proposition est adoptée à l'unanimité

3. Journée St Louis 2018

IM indique que la journée St Louis se déroulera dans des nouveaux locaux (l'inauguration a eu lieu). La salle a été réservée, les devis n'ont pas encore été demandés.

Le programme est en cours d'impression. On attend des nouvelles de JBB à ce sujet.

Le lendemain (le 21/11) a lieu la réunion SIPH de Roche. Ces derniers ont proposé de prendre en charge les frais de transport pour les congressistes qui participaient à St Louis et au SIPH. Pour rappel, la SFPO ne prend pas en charge les frais de transport des participants à la journée de St Louis.

On attend 120 participants à la journée et 150 au repas. Dès que le site fonctionne correctement, sera annoncée la date d'ouverture de la journée St Louis.

4. Congrès SFPO 2019

Pour rappel lors de la dernière AG avait été retenues 2 villes : Montpellier et Dijon avec Avignon en back up. Montpellier n'était pas disponible à nos dates. Dijon et Avignon ont été visitées par BP, FP, JFT et FL.

- Dijon : bâtiment vieillissant, personnel moyennement sympathique, devis cher pour la soirée (300 €/personne avec un minimum de 190 € + rajout pour danser).
- Avignon : palais des Papes très bien entretenu. Les prestations sont équivalentes à celle de Nantes. Les posters seront en support électroniques et affichés dans 2 salles différentes.

Coût HT des différentes salles de la Cité des Papes :

- Grande Audience (pour les industriels) : 15 000 € nettoyage salle inclus
- Panèterie (pour les industriels) : 5 380 €
- Conclave (salle plénière) : 6650 €
- Chambre du trésorier (ateliers + AG) : 2500 €
- Cellier Benoît 12 (ateliers) : 3600 €
- Salle des gardes (accueil)
- Grand Tinel (posters) : 13300 M€
- Herse Notre Dame (salle preview) : offert.

Pour la 1^{ère} soirée, on propose l'apéritif en extérieur et le repas serait servi au Grand Tinel. Si une proposition hors Palais des Papes est sympathique on la prend. FLL s'en occupe.

Pour la 2^{ème} soirée est proposé l'espace Jeanne Laurent avec accès au pont d'Avignon durant l'apéritif.

5. Agrément SFPO DPC

L'objectif de la SFPO est de créer un catalogue de formation DPC. L'agrément obtenu couvre tous les pharmaciens (officine et hospitaliers) et les préparateurs.

Un atelier de 2 jours les 23 et 24 mars derniers a été réalisé afin de définir un nombre de formations que la SFPO pourra proposer. Etaient présents CR, IM, CB, BP et FL. A été déposé le nom d' « Oncoteach » pour la formation.

A été étudié les créneaux disponibles pour se placer et éviter de surcharger le marché saturé de certaines formations. En est ressorti 12 formations, en présentiel avec un mélange de mise en situation et cas pratiques. Pourquoi pas des webinaires dans un second temps ? Ces formations seront nationales mais aussi régionales pour certaines. Il est décidé que les concepteurs ne soient pas



forcément des intervenants. Par contre, ils sont prioritaires pour les participations rémunérées. Est décidé également que chaque intervenant recevra une indemnité : 500 € la demi-journée. Le coût de la formation sera de 800 € par jour avec un maximum de 1.000 €. Les formations comporteront un minimum de 10 personnes et un maximum de 20.

- Activité de pharmacie clinique autour des anticancéreux oraux en oncologie et hématologie.
Cible : Pharmaciens hospitaliers. Durée : 2 jours.

- Recherche clinique en cancérologie : base méthodologique et réglementaires. Cette formation se déroulera en 2 parties : un niveau basic et un niveau avancé : module recherche clinique.
Cible : Pharmaciens hospitaliers. Méthodologie : mise en situation.

- Prendre en compte la consommation de phytothérapie et compléments alimentaires.
Cible : pharmaciens hospitaliers et d'officine. Durée : 1 jour. Objectif : évaluer risque, cas pratiques

- MTI : recherche et pratique
Cible : pharmaciens hospitaliers. Durée : 1 jour

- Greffes en cancérologie : bases et application
Cible : pharmaciens hospitaliers. Objectif : connaître l'environnement règlementaire. Durée : 1 jour

- Prise en charge des patients atteints de cancer
Cible : préparateurs hospitaliers

- Mise en œuvre de nouvelles BPP à la préparation des anticancéreux
Cible : pharmaciens hospitaliers.

- Pharmacotechnie
Cible : préparateurs hospitaliers. Durée : 1 ou 2 jours

- Environnement règlementaire oncologique

- Prise en charge à l'officine des patients atteints de cancer
Cible : pharmaciens d'officine



- Anticancéreux oraux en pharmacie d'officine
Cible : pharmaciens d'officine

- Anticancéreux oraux en pharmacie d'officine
Cible : préparateurs d'officine

Il faut développer une politique de communication avec des encarts dans des journaux pharmaceutiques. Les formations peuvent se dérouler dans des hôpitaux ou hôtels.

Prévisionnel formations : fin 2019 pour les plus stratégiques (préparateur en pharmacie). Il est rappelé qu'il faut déterminer très vite le programme pour pouvoir le proposer pour 2019. La pharmacologie en oncologie devrait pouvoir être disponible pour novembre 2018. La formation MTI peut être mise en place très rapidement.

Pour les officines, il faut communiquer auprès des groupements. Il est possible que la SFPO réalise des formations pour le compte de groupement.

Il faut réaliser une évaluation économique de chaque formation : coût et tarif affiché. Il faut également définir la communication : comment ? à qui ? Concernant l'administratif, il faut :

- définir la personne qui reçoit les demandes
- s'enregistrer auprès du DPC pour obtenir un numéro d'agrément pour les formations
- avoir la possibilité de s'enregistrer en ligne.

Il est décidé que le coordinateur sera CB et que le secrétariat sera géré par CC. Il faut également prévoir 2 intervenants par jour. Enfin, les Masterclass resteront gratuits.

6. Fiches formes orales

JFT indique que les fiches ont une nouvelle ergonomie. La saisie est facilitée, les pdf sont plus ergonomiques. Les fiches patients devraient être en ligne pour fin septembre, donc accessibles pour le 20 novembre ainsi que les vidéos des fiches en ligne.

2 séries de tournages sont prévues en septembre avec BB et Alix HELVIG comme acteurs.

7. Essai DROP

Avis CPP :

- Soumis. Nice a été tiré au sort
- La SFPO a répondu aux questions de Nice puis remis au CPP. En attente à ce jour.

Etude de faisabilité au cours de l'été :

1 à 2 patients par centre. Il faut tester les outils, le CRF. Un guide pour accompagner les pharmaciens a été réalisé. L'évaluation se fait dans le temps. L'objectif est de réaliser une réunion de lancement à la rentrée 2018 avec les retours d'expérience de chacun.

Une nouvelle chef de projet est en place pour les 3 projets en cours : Magalie MAIRE. Elle a 15 ans d'expérience à l'ARC. Concernant la réalisation du bilan médicamenteux, il était décidé de le faire au bout d'un mois de prise de traitement. Après consultation de l'ensemble des membres du bureau il est décidé que ce bilan doit être fait dès le 1^{er} jour du traitement (acceptée jusqu'au 7^{ème} jour). On modifie donc le protocole du bilan puis on soumettra l'amendement au CPP.

Pour lancer l'étude, on procède à :

- La réunion de lancement : début octobre
- La réunion de la mise en place des centres courant octobre
- Une 1^{ère} inclusion : début novembre.

8. Actions internationales – congrès octobre 2018 / nouveautés

- ESOP :

L'ECCO representation aura lieu les 7, 8 et 9 septembre à Vienne.

Meeting working

Contamination des surfaces

Masterclass en Europe : un workshop sur les biosimilaires européen (mélange de présentiel national et webinaire). Un courrier a été rédigé pour indiquer que les pharmaciens hospitaliers sont à la pointe des biosimilaires.

Le projet EPIC est une déclinaison de ce qui s'est réalisé en Hongrie. On peut regarder ce qui est disponible pour la plateforme d'Oncoteach.

Nouvelle édition Quapo : livre blanc de la pharmacie oncologique. CB propose de mettre les pdf sur le site de la SFPO. Il a été demandé de le traduire en français.

- ECOP :

AA indique qu'il y a, à ce jour, 123 inscrits pour les 25 et 26 octobre. Parmi les earlybird, il y avait 25 membres, 74 non membres et 24 étudiants. La SFPO paye les inscriptions de 4 Masterclass. La France arrive en 1^{ère} en égalité avec l'Espagne concernant le nombre de posters déposés. Plusieurs français participent à l'ECOP pour animer et aussi en tant que modérateur.



➤ International EJOP :

Très peu de soumissions. La traduction de la consultation pharmaceutique doit être réalisée par BP d'ici la fin de l'été. Le livre des abstracts est dans l'EJOP.

Si un poster est intéressant, il faut demander aux auteurs de les placer dans l'EJOP. Il est rappelé que la SFPO prend en charge les frais de publication de 5 articles par an. Il faut qu'un membre du bureau donne son avis sur l'article pour qu'il puisse être payé par la SFPO.

9. Masterclass 2018 : bilan

25 personnes s'étaient inscrites à ce 6^{ème} Masterclass. 22 étaient présents dont 18 Français, 1 Luxembourgeois, 2 Suisses et 1 Algérien. 10 étaient internes.

Moyenne de l'évaluation avant le Masterclass : 5/20

Moyenne de l'évaluation après le Masterclass : 13/20.

JV souligne 3 absents. Seul 1 s'est excusé. Pour éviter les désistements, est proposé que chaque participant envoie un chèque de caution de 100€ lors de son inscription. Ce chèque sera rendu le 1^{er} jour du Masterclass. Est décidé que les 2 personnes qui étaient absentes sans s'être excusées sont inscrites dans une liste. Ils ne pourront plus assister à un Masterclass ultérieurement.

Autrefois 2 laboratoires prenaient en charge les frais d'hébergement et de restauration mais pas cette année où la SFPO a tout pris en charge. FP propose de reconduire ce principe en 2019. Est demandé à ce que l'Ibis Style Bercy soit choisi en priorité pour l'organisation des Masterclass. Le nombre maximal de participants est de 25. Est envisagé la mise en place de Masterclass européen, en anglais, payant avec plus de cas pratiques (avec la mention de l'ESOP mais organisé par la SFPO). La session française reste gratuite pour les participants.

Dorénavant, dans le formulaire de demande de remboursement, sera précisé que pour optimiser le délai de remboursement, il faut fournir son RIB.

10. Dossier CNHIM

IM était en conférence téléphonique avec eux mardi 3 juillet matin. Le CNHIM a avancé sur la version électronique. Ils ont envoyé la lithographie en janvier et ont fait en sorte qu'une fiche soit schématisée sur leur Open text. Ils travaillent au mois de juillet sur les effets indésirables.

IM actualisera au mois d'août les fiches mises en ligne et les nouvelles monographies. 15 ont déjà été réalisées.

Les protocoles de certains bases sont extraits (St Louis). Pour la journée du 20 novembre, un teasing sera en place mais tout ne sera pas à jour.

11. Référentiels 2018/2019 V2

BP précise qu'un workshop est prévu avec EPJ sur les reco plantes (phyto). Nicolas KOESSLER a réalisé une thèse sur la phytothérapie. Il pourra donc aider ainsi qu'une naturopathe et FL. Ce workshop aura lieu à Paris et sera financé par la SFPO.

V2 Préparation chimio : JFT indique qu'elle est partie la semaine du 3 juillet. Il espère qu'elle sera en ligne au mois d'octobre. Une relecture est prévue en septembre.

V3 Stabilité : CB explique qu'un groupe Européen de physique protéine se réunira en décembre 2018. Il est constitué de Portugais, Espagnols, Anglais et Allemands.

MTI : on rajoute la convention type. La traduction est effectuée.

12. Bourses 2018

En 2019 seront reconduits les prix Chugai (qui regroupent les meilleures thèses en pharmacie) et la bourse Astra Zeneca.

La bourse SFPO / Académie de la pharmacie est proposée tous les 2 ans (années impaires).

Est précisé qu'il est difficile de récupérer des dossiers. Il est souhaité d'en obtenir 10 par an. Il est décidé de réaliser un appel à projet. La dead line est le 15 septembre. On constate que, pour l'instant, il y a très peu de pharmaciens hospitaliers et quelques-uns appartiennent à des unités de recherche.

13. Oncodisp

C'est un dispositif d'aide à la dispensation pour les pharmaciens d'officine. Il propose un entretien dirigé pour une dispensation selon :

- Une 1^{ère} ou 4^{ème} dispensation
- L'analyse interactive médicamenteuse
- La tolérance au traitement.

Les résultats attendus sont une amélioration des connaissances des pharmaciens d'officine et la constitution d'un big data des utilisateurs de chimiothérapies orales.

Un volet national est en cours d'analyse. Différents partenaires sont réunis pour travailler ensemble : DGOS. Le projet national est l'ARS. La dead line est le 31 juillet.

L'ensemble des membres du bureau souhaite le passer dans des dispositifs internes.

14. Questions diverses

Implication du pharmacien dans les groupes de travail :

INCA : recrutement pathologique avec la participation d'un pharmacien pour :

- Le cancer de la thyroïde avec AA
- Le cancer du sein non métastatique avec FP
- Le cancer de l'ovaire avec CB.

DGOS : c'est un groupe qui prépare un document sous l'égide du collège de pharmacie (FL en est le responsable). On y détermine la place du pharmacien de ville et celui de l'hôpital. On reprend les recommandations des Canadiens et on réécrit en fonction du contexte français.

INCA : groupe DPD. AA et FP y participent. Les pharmaciens hospitaliers, cliniciens et les scientifiques se sont réunis la semaine du 25 juin. L'ensemble du groupe se revoit au mois de septembre avec des textes à lire. Les recommandations de l'INCA arriveront le 31 octobre. Il faudra déterminer l'algorithme à utiliser.

OMEDIT NOUVELLE AQUITAINE : Il propose une relecture des fiches patients. BB participe.

INCA : groupe car T cell est mis en place. IM y participe. Le but est d'avoir la possibilité de réaliser des préparations de car T cell dans des unités. Un partenariat est en train de se mettre en place entre General Electric et l'INCA qui cherche à se déployer. Quels seraient, en France, les centres fabricateurs de car T cell ? L'INCA est en retard par rapport aux personnes déjà auditionnées par les industriels (labélisation).

SENAT : FL participe. Il propose que chacun lui suggère des idées afin de réaliser un écrit. FL aura une libre parole durant 1 h puis 16 questions. Les points de vue qu'il propose sont :

- La massification des achats qui est un programme phare
- La production des médicaments en Asie du Sud-Est. L'Algérie a fait une loi obligeant la production de 90% des médicaments au sein du pays. FL pense qu'il faut élaborer un plan de défense national avec un prix plancher pour certains médicaments.

COLLEGE DE PHARMACIE

La SFPO est absente du conseil de l'ordre et universitaire. Le collège ne fonctionne pas bien : il y a un déséquilibre entre les pharmaciens hospitaliers et les officinaux. La SFPC voudrait plus d'officinaux et



demande la participation de la SFPO.

Pharmacylounge :

Un partenariat est envisagé avec F. ARNAUD. Une réunion est à programmer entre le 7 et le 21 septembre avec F. ARNAUD et FL, DP, BP, JFT, AB, FLB, FP. Céline s'occupe d'envoyer un Doodle la semaine du 9 juillet et de fixer une date en fonction des réponses des participants.